



CARRIÈRE DE PRÉ RENAUD (Identifiant national : 430020116)

(ZNIEFF Continentale de type 1)

(Identifiant régional : 35000014)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : DREAL
Franche-Comté, - 430020116, CARRIÈRE DE PRÉ RENAUD. - INPN,
SPN-MNHN Paris, 9P. <https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/430020116.pdf>

Région en charge de la zone : Franche-Comté

Rédacteur(s) : DREAL Franche-Comté

Centroïde calculé : 922873°-2295633°

Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 17/03/2009

Date actuelle d'avis CSRPN : 22/09/2017

Date de première diffusion INPN : 01/01/1900

Date de dernière diffusion INPN : 31/10/2017

1. DESCRIPTION	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE	4
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE	4
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE	4
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS	5
6. HABITATS	5
7. ESPECES	7
8. LIENS ESPECES ET HABITATS	9
9. SOURCES	9

1. DESCRIPTION

1.1 Localisation administrative

- Département : Haute-Saône
- Commune : Saulnot (INSEE : 70477)

1.2 Superficie

1,07 hectares

1.3 Altitude

Minimale (mètre): 418

Maximale (mètre): 435

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

Non renseigné

1.5 Commentaire général

Description

Au nord de Saulnot, la zone du Pré Renaud correspond à une carrière abandonnée sur des affleurements d'argile et grès du Permien (ère secondaire).

Ce site de superficie limitée s'insère dans un paysage de forêt de feuillus (de type hêtraie acidiphile médio-européenne à luzule). Situé en bordure de l'ancienne zone exploitée, il se démarque par un intérêt botanique majeur. En effet, il abrite l'unique station régionale de lycopode petit-cyprès. Cette plante remarquable, affiliée aux fougères, y a été découverte en 1994. Bénéficiant d'un statut de protection en France, elle est extrêmement rare et ne se trouve que dans le massif vosgien (régions Alsace et Lorraine) et très localement dans le Massif Central. Historiquement, elle était signalée dans quelques stations comtoises, toutes situées dans le domaine vosgien, mais ces localités situées en Haute-Saône et dans le Territoire-de-Belfort n'ont pas été retrouvées.

Les exigences écologiques de ce petit lycopode sont très strictes : il se développe en pleine lumière, sur des sols acides, meubles et filtrants, et se comporte comme une espèce pionnière. De courts rameaux vert-bleutés émergent du sol à partir d'une tige souterraine. Ses milieux de prédilection correspondent aux jeunes stades des landes de recolonisation sur les arènes des roches acides. Dans les Vosges, il croît à peu près exclusivement dans des milieux de lande à callune d'origine secondaire : bordures de dessertes forestières, pistes de ski, places à feu ou carrières abandonnées. C'est d'ailleurs dans ce type de milieu que cette espèce se développe au Pré Renaud.

Lors de sa découverte, cette station apparaissait fragile et peu étendue. Depuis lors, elle montre une dégradation continue, les pieds de lycopode devenant de plus en plus malingres et jaunâtres. Dans un premier temps, ils ont souffert de la concurrence avec des bryophytes et la callune, très recouvrante dans le secteur. Toutefois, le milieu continue à évoluer : les touffes de callune montrent des signes de sénescence, alors que la molinie (qui forme une strate herbacée dense) et la fougère aigle deviennent dominantes. De plus, la recolonisation par les ligneux tend vers un faciès de manteau forestier : le développement de jeunes hêtres, bouleaux et semis de chêne occasionne à la fois ombrage et recouvrement par des feuilles mortes.

Cette situation est incompatible avec les exigences écologiques du lycopode petit-cyprès, celui-ci ne supportant ni la concurrence avec d'autres espèces, ni l'ombrage des ligneux. En conséquence, si aucune action n'est entreprise, cette station disparaîtra à court terme.

STATUT DE PROTECTION

Aucune protection réglementaire de l'espace n'a été mise en place. En revanche, la présence d'une plante protégée confère indirectement un statut de protection au milieu : la législation interdit en effet de porter atteinte aux espèces et aux milieux qui les supportent (arrêté ministériel du 20/01/82).

OBJECTIFS DE PRÉSERVATION

La principale menace portant sur cette station déclinante, dont l'état de conservation est très défavorable, est donc liée à la dynamique naturelle de colonisation des stades préforestiers et forestiers. Aussi, compte tenu de l'enjeu de conservation à l'échelle régionale, un plan d'action doit être mis en œuvre dans les plus brefs délais. Les mesures de génie écologique vont viser à maintenir un milieu pionnier, conformément à l'écologie du lycopode petit-cyprès, en coupant les arbres aux alentours de la station et en éclaircissant la strate herbacée. Toutefois, il convient de veiller scrupuleusement à ne pas perturber le sol, afin de ne pas risquer d'endommager la tige souterraine du lycopode. Il pourrait également être intéressant de tenter une action indirecte à proximité immédiate de la station : le dégagement de plages de sol érodées (par brûlage ou étrépage) pourrait recréer des conditions favorables à la germination des spores (celles-ci disposent d'un bon pouvoir de conservation). Enfin, un suivi de la population permettra d'évaluer la pertinence de ces actions.

1.6 Compléments descriptifs

1.6.1 Mesures de protection

- Aucune protection

Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

- Exploitations minières, carrières

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Géomorphologie

- Structures artificielles

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.4 Statut de propriété

- Domaine communal
- Domaine privé communal

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux

- Critères d'intérêts patrimoniaux
- Floristique
- Ptéridophytes

Fonctionnels

- Fonction d'habitat pour les populations animales ou végétales
- Zone particulière liée à la reproduction

Complémentaires

Commentaire sur les intérêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

aucun commentaire

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Facteur d'évolution	Effet négatif	Effet significatif	Réalité de l'impact
Extraction de matériaux	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Pratiques et travaux forestiers	Intérieur	Indéterminé	Réel
Envahissement d'une espèce ou d'un groupe	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Fermeture du milieu	Intérieur	Indéterminé	Potentiel

Commentaire sur les facteurs

aucun commentaire

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
<ul style="list-style-type: none"> - Algues - Amphibiens - Autre Faunes - Bryophytes - Lichens - Mammifères - Poissons - Reptiles - Mollusques - Crustacés - Arachnides - Myriapodes - Odonates - Orthoptères - Lépidoptères - Coléoptères - Diptères - Hyménoptères - Autres ordres d'Hexapodes - Hémiptères - Ascomycètes - Basidiomycètes - Autres Fonges 			<ul style="list-style-type: none"> - Oiseaux - Phanérogames - Ptéridophytes

5.2 Habitats

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

Non renseigné

6.2 Habitats autres

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	31.2 <i>Landes sèches</i>			50	
	86.41 <i>Carrières</i>			20	
	41.11 <i>Hêtraies acidiphiles médio-européennes à Luzule blanchâtre du Luzulo-Fagenion</i>			30	

6.3 Habitats périphériques

Non renseigné

6.4 Commentaire sur les habitats

aucun commentaire

7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Ptéridophytes	95067	<i>Diphasium tristachyum</i> (Pursh) Rothm., 1944	<i>Lycopode petit Cyprès</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Martinez E.		1	8	1995 - 1995
	107024	<i>Lycopodium tristachyum</i> Pursh, 1814	<i>Lycopode petit Cyprès</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Ferrez Y.				1995 - 2005

7.2 Espèces autres

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Phanérogames	85909	<i>Betula verrucosa</i> Ehrh., 1790	<i>Bouleau verruqueux</i>	Reproduction certaine ou probable					
	87501	<i>Calluna vulgaris</i> (L.) Hull, 1808	<i>Callune, Béruee</i>	Reproduction certaine ou probable					
	97947	<i>Fagus sylvatica</i> L., 1753	<i>Hêtre, Fouteau</i>	Reproduction certaine ou probable					
	106840	<i>Luzula luzuloides</i> (Lam.) Dandy & Wilmott, 1938	<i>Luzule blanche, Luzule des bosquets</i>	Reproduction certaine ou probable					
	108718	<i>Molinia caerulea</i> (L.) Moench, 1794	<i>Molinie bleue</i>	Reproduction certaine ou probable					

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Ptéridophytes	116265	<i>Pteridium aquilinum</i> (L.) Kuhn, 1879	Fougère aigle, Porte-aigle	Reproduction certaine ou probable					

7.3 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
Ptérédiphytes	107024	<i>Lycopodium tristachyum</i> Pursh, 1814	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain (lien)

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Bibliographie	Ferrez Y., Prost J.-F., André M., Carteron M., Millet P., Piguat A. et Vadam J.-C.	2001	Atlas des plantes rares ou protégées de Franche-Comté, Besançon, Société d'horticulture du Doubs et des amis du jardin botanique, Turriers, Naturalia Publications. 310 p.
	Ferrez Y., Nauche G. et Guyonneau J.	2006	Connaissance de la flore rare ou menacée de Franche-Comté, <i>Diphasiastrum tristachyum</i> (Pursh) Holub. Conservatoire botanique de Franche-Comté, DIREN et Conseil Régional de Franche-Comté. 12p
Informateur	Ferrez Y	1992	
	Ferrez Y.		
	Martinez E.		